



La signification de la signalisation pour le trafic cycliste en un coup d'œil – valable à partir du 1^{er} juillet 2025



Quels sont les véhicules concernés par le symbole ou l'inscription « Cycle » ?

tous les cycles et cyclomoteurs

- Cycles
- Cyclomoteurs légers *¹
 - Vélos électriques lents (25 km/h)
 - Trottinettes électriques (20 km/h)
 - Scooters électriques (25 km/h)
 - Vélos-cargos électriques (≤ 250 kg)
- Gyropodes électriques (Segway)
- Fauteuils roulants motorisés
- Cyclomoteurs rapides
 - Vélos électriques rapides (45 km/h)
 - Cyclomoteurs classiques (30 km/h)
- Cyclomoteurs lourds *²
 - Vélos-cargos électriques (250 – 450 kg)



Quels sont les véhicules concernés par le symbole ou l'inscription « Cyclomoteur » ?

cyclomoteurs rapides et lourds

- Cyclomoteurs rapides
 - Vélos électriques rapides (45 km/h)
 - Cyclomoteurs classiques (30 km/h)
- Cyclomoteurs lourds *²
 - Vélos-cargos électriques (250 – 450 kg)

Ces véhicules peuvent-ils utiliser les aires de circulation suivantes ?

Les nouveautés applicables à partir du 1^{er} juillet 2025 sont surlignées en couleur.

	Cycles	Cyclomoteurs légers *1	Gyropodes électriques	Fauteuils roulants motorisés	Cyclomoteurs rapides		Cyclomoteurs lourds *2
					Vélos électriques rapides	Cyclomoteurs classiques	
 et trottoirs	Utilisation interdite	Utilisation interdite	Utilisation interdite (les personnes à mobilité réduite y sont autorisées)	Utilisation interdite (les personnes à mobilité réduite y sont autorisées)	Utilisation interdite	Utilisation interdite	Utilisation interdite
	Utilisation autorisée	Utilisation autorisée	Utilisation autorisée	Utilisation autorisée	Utilisation autorisée	Utilisation autorisée	Utilisation autorisée
	Utilisation autorisée	Utilisation autorisée	Utilisation autorisée	Utilisation autorisée	Utilisation interdite	Utilisation interdite	Utilisation interdite

	Cycles	Cyclomoteurs légers *1	Gyropodes électriques	Fauteuils roulants motorisés	Cyclomoteurs rapides		Cyclomoteurs lourds *2
					Vélos électriques rapides	Cyclomoteurs classiques	
  	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire

	Cycles	Cyclomoteurs légers *1	Gyropodes électriques	Fauteuils roulants motorisés	Cyclomoteurs rapides		Cyclomoteurs lourds *2
					Vélos électriques rapides	Cyclomoteurs classiques	
 	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation à titre facultatif	Utilisation à titre facultatif	Utilisation à titre facultatif
 							
 							

	Cycles	Cyclomoteurs légers *1	Gyropodes électriques	Fauteuils roulants motorisés	Cyclomoteurs rapides		Cyclomoteurs lourds *2
					Vélos électriques rapides	Cyclomoteurs classiques	
     	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation obligatoire	Utilisation interdite	Utilisation interdite	Utilisation interdite
	Circulation interdite	Circulation interdite	Circulation interdite (les personnes à mobilité réduite y sont autorisées)	Circulation interdite (les personnes à mobilité réduite y sont autorisées)	Circulation interdite	Circulation interdite	Circulation interdite

	Cycles	Cyclomoteurs légers *1	Gyropodes électriques	Fauteuils roulants motorisés	Cyclomoteurs rapides		Cyclomoteurs lourds *2
					Vélos électriques rapides	Cyclomoteurs classiques	
	Circulation à l'allure du pas autorisée	Circulation à l'allure du pas autorisée	Circulation à l'allure du pas autorisée	Circulation à l'allure du pas autorisée	Circulation à l'allure du pas autorisée	Circulation à l'allure du pas autorisée	Circulation à l'allure du pas autorisée
	Circulation interdite	Circulation interdite	Circulation interdite	Circulation interdite	Circulation interdite	Circulation interdite	Circulation interdite
	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation interdite	Circulation interdite	Circulation interdite
	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation interdite	Circulation interdite	Circulation interdite
	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation interdite	Circulation autorisée

	Cycles	Cyclomoteurs légers *1	Gyropodes électriques	Fauteuils roulants motorisés	Cyclomoteurs rapides		Cyclomoteurs lourds *2
					Vélos électriques rapides	Cyclomoteurs classiques	
 	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée	Circulation autorisée
	Obliquer à droite autorisé au feu rouge (cédez le passage)	Obliquer à droite autorisé au feu rouge (cédez le passage)	Obliquer à droite autorisé au feu rouge (cédez le passage)	Obliquer à droite autorisé au feu rouge (cédez le passage)	Obliquer à droite autorisé au feu rouge (cédez le passage)	Obliquer à droite autorisé au feu rouge (cédez le passage)	Obliquer à droite autorisé au feu rouge (cédez le passage)